

Avis de constitution

SOCIETE « SOCIETE DE RAMASSAGE DE DECHETS PLASTIQUES »
en abrégé « SRDP »

Siège ABIDJAN DANS LA COMMUNE DE YOPOUGON,
QUARTIER GESCO-MICAO APRÈS L'USINE CARGILL A CÔTE
DU TERRAIN MENEKRE, Lot 735, Ilot 69

Aux termes de la DSV et des Statuts SSP en date du 25/09/2025, et enregistrés au CEPICI le 13/10/2025, il a été constitué une SARL aux caractéristiques suivantes :

Dénomination : SOCIETE « SOCIETE DE RAMASSAGE DE
DECHETS PLASTIQUES » en abrégé « SRDP »

Objet : RAMASSAGE ET COMMERCIALISATION DE
DÉCHETS PLASTIQUES, Et pour la réalisation de l'objet
social :

- l'acquisition, la location et la vente de tous biens meubles et immeubles.
- l'emprunt de toutes sommes auprès de tous établissements financiers avec possibilité de donner en garantie tout ou partie des biens sociaux.
- la prise en location gérance de tous fonds de commerce.
- la prise de participation dans toute société existante ou devant être créée
- et généralement, toutes opérations financières, commerciales, industrielles, mobilières et immobilière, se rapportant directement ou indirectement à l'objet social ou pouvant en faciliter l'extension ou le développement.

Capital 1,000,000 F CFA divisé en (100.0) Parts
Sociales de Dix Mille (10,000) F CFA chacune en
numéraires, numérotées de 1 à 100 intégralement
souscrites et entièrement libérées par les associés.

Siège social ABIDJAN DANS LA COMMUNE DE YOPOUGON,
QUARTIER GESCO-MICAO APRÈS L'USINE CARGILL A CÔTE
DU TERRAIN MENEKRE, Lot 735, Ilot 69

Dirigeant(s) M BOUE BI IRIE ARNAUD (GÉRANT)

RCCM : n°CI-ABJ-03-2025-B12-06620 du 17/12/2025 au
Tribunal du Commerce d'Abidjan.

Durée : 99 ans

Dépôt au greffe n°79918/GTCA/RC/2025 du 17/12/2025

